



## « Santé des voyageurs professionnels »

Mettre en œuvre les connaissances théoriques sur les risques du voyage et les hiérarchiser pour donner les conseils adaptés au voyageur professionnel selon la destination, la durée et les conditions du séjour.

**Durée** : 2 jours

**Dates** : lundi 16 mars 2026 (8h30 à 18h00) et mardi 17 mars 2026 (8h30 à 17h00)

**Lieu** : salle de séminaire Orchidée, 65 rue de l'Ouest, 75014 Paris

**Tarif** : 950 euros (comprenant les 2 repas de déjeuner)

### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

#### Profil du stagiaire

- Infirmier-e exerçant dans des services de prévention et de santé au travail interentreprise ou autonome d'entreprises ou d'administrations qui emploient des salariés / stagiaires en déplacement professionnel à l'étranger (missions, expatriation)

#### Prérequis

- Aucune connaissance particulière

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Analyser les conditions du séjour et les caractéristiques du voyageur et apprécier les risques qui pourraient en découler
- Faire le point des vaccinations et orienter vers les médecins traitants ou les centres de vaccinations internationales
- Sensibiliser à la prévention du paludisme
- Conseiller le voyageur et donner les informations pertinentes pour prévenir les principaux risques
- Savoir alerter devant l'apparition de manifestations au retour

### ORGANISATION

#### Le formateur

La Société de Médecine des Voyages (SMV) est une société savante composée de médecins, d'infirmiers, et d'autres professionnels de la santé. Elle contribue à l'information, la formation et l'actualisation des connaissances des professionnels de la médecine des voyages ; Elle a pour objectifs de coordonner leurs activités et d'harmoniser et mettre à jour les attitudes préventives et curatives en collaboration avec les experts et les autorités concernés.

Le programme a été établi sous l'égide de la SMV, avec le contrôle de la Commission pédagogique.

La formation est coordonnée par les Docteures Marie PLISSON SAUNE, Chiara MANIERO, et Nathalie COLIN DE VERDIERE, membres du conseil d'administration de la SMV et compétentes dans les domaines de la médecine des voyages et de la santé au travail.

Elle est certifiée Qualiopi.

**Président :** Pr. Christophe RAPP**Vice président :** Dr Paul Henri Consigny**Secrétaire généraux**

Dr Nathalie COLIN DE VERDIERE, Dr Christophe HOMMEL

**Trésorières**

Dr Catherine GOUJON, Sandrine LEGRAND

**Webmaster :** Dr Jean Philippe LEROY**Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation (accessible pour les personnes en situation de handicap)
- Tour de table (présentation des intervenants et des apprenants)
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas cliniques
- Tables rondes (échange des pratiques professionnelles)
- Quizz en salle, Brainstorming, Technique Metaplan®
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation sur clé USB

**Mise en situation pratique :**

- Les infirmier-e-s qui le souhaitent seront accueilli-e-s dans des centres qui vaccinent et conseillent les voyageurs (2 journées)

**Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Une attestation de présence est délivrée à la fin de la session aux participants qui en auront suivi l'intégralité.

**Conditions d'annulation :**

Toute inscription annulée par le participant moins de 10 jours avant le début du stage sera facturée.

Tout stage commencé sera dû dans son intégralité, toute absence ne donnera lieu à aucune modification du coût de la formation.

La SMV se réserve le droit d'annuler la formation, en raison d'un nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure.

**Facturation :**

Votre interlocuteur est Mme Sylviane Le Gurun

Secrétariat de la SMV C/O SPE : - BP 50082 75622 PARIS cedex 13

Tél. : 07 66 41 74 10 (mardi et jeudi matins)

[secretariat@medecine-voyages.fr](mailto:secretariat@medecine-voyages.fr)

Le règlement peut être effectué par virement bancaire (compte bancaire : Crédit Lyonnais 28, rue Victor Hugo 69002

LYON - IBAN : FR15 3000 2010 4200 0009 8950 S10 - BIC : CRLYFRPP)

**CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)**

- L'essentiel sur la médecine des voyages
  - Rappel sur les données de base
  - Savoir interroger sur le type de voyageur, le type de séjour et le projet professionnel ?
- Les vaccinations du voyageur
  - Mettre à jour des vaccins du calendrier vaccinal
  - Quelles sont les maladies du voyageur à prévention vaccinale ?
  - Faire le point sur les vaccinations à mettre à jour

**Président :** Pr. Christophe RAPP**Vice président :** Dr Paul Henri Consigny**Secrétaires généraux**

Dr Nathalie COLIN DE VERDIERE, Dr Christophe HOMMEL

**Trésorières**

Dr Catherine GOUJON, Sandrine LEGRAND

**Webmaster :** Dr Jean Philippe LEROY

- Savoir orienter vers le médecin du travail, le médecin traitant ou un centre de vaccinations internationales
- Le paludisme
  - De quelle(s) maladie(s) parle-t-on ?
  - Quels sont les pays où est-elle transmise ?
  - Quelles sont les manifestations qui doivent alarmer ?
  - Adapter les moyens de prévention selon les niveaux d'exposition
  - Et au retour ?
- Les autres maladies à transmission vectorielle
  - Définition et principales maladies à transmission vectorielle
  - Savoir conseiller la protection personnelle anti-vectorielle
  - Connaitre les autres mesures de prévention
- La diarrhée du voyageur
  - Quel impact pour le voyageur ?
  - Quelle prévention ?
  - Comment gérer les symptômes ?
- Les autres maux du voyageur
  - Savoir évoquer les autres risques avant le départ
  - Proposer les mesures préventives adaptées
  - Quand les évoquer au retour et comment orienter ?
- Voyageurs particuliers : savoir donner des conseils spécifiques selon le terrain
  - La femme enceinte
  - Le voyageur suivi pour une maladie chronique : diabète, insuffisance cardiaque, respiratoire, ...
- Les transports aériens
  - Jet lag
  - Contre-indications au vol aérien
  - Accidents médicaux à bord
- Les pathologies au retour
  - L'évacuation sanitaire
  - La fièvre au retour
- Cadre réglementaire
  - Périmètre des IDEST : Droit de prescription infirmière et délégation
  - Obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité
  - AT/MP
- Connaitre les sources d'informations fiables et actualisées
  - Publications d'intérêt
  - Sites internet
  - Présentation du site de la SMV